



**PROCÈS-VERBAL  
DE LA 136<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SPPUQTR  
TENUE LE JEUDI 28 mars 2013 à 12 h  
au local 1012 du pavillon Nérée-Beauchemin de l'UQTR**

**PRÉSENCES :** 80 professeurs et professeures ont signé les feuilles de présence.  
101 professeurs et professeures se sont prévalus de leur droit de vote.

**AG-136-28-03-13-00 Projet d'ordre du jour**

1. Vérification du quorum
2. Désignation d'un président d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la 135<sup>e</sup> assemblée générale :  
27 septembre 2012
5. Problématique de gestion à la direction de l'UQTR
6. Rapports annuels des officiers (Dépôt)
7. Affaires budgétaires :
  - a. Taux de cotisation syndicale 2013-2014
  - b. Prévisions des produits et des charges pour l'année 2013-2014
8. Élection des officiers au comité exécutif du SPPUQTR :
  - a. Présidence
  - b. Vice-présidence aux relations de travail
  - c. Vice-présidence aux affaires syndicales
  - d. Vice-présidence aux affaires universitaires
  - e. Vice-présidence aux services à la collectivité
  - f. Secrétariat
9. Élection de professeurs substitués au comité de promotion
  - a. Secteur de génie et sciences pures
  - b. Secteur des sciences humaines et sciences sociales
10. Affaires nouvelles :
  - a. Salaire des cadres supérieurs à la fin de leur mandat
11. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de votation
12. Résultats des élections
13. Levée de l'assemblée

**AG-136-28-03-13-01 Vérification du quorum**

Le président du SPPUQTR souhaite la bienvenue aux professeurs et confirme l'atteinte du quorum prévu aux statuts, 10 % du corps professoral soit environ 40 professeurs, et proclame le début de l'assemblée.

**AG-136-28-03-13-02 Désignation d'un animateur pour la rencontre**

Le président invite l'Assemblée à désigner le professeur Ghyslain Parent comme animateur de la rencontre.

Le professeur Parent accepte et l'Assemblée entérine la recommandation à l'unanimité.

**AG-136-28-03-13-03 Adoption de l'ordre du jour**

L'animateur attire l'attention des membres sur le projet d'ordre du jour proposé par le conseil syndical et acheminé dans les délais réglementaires.

La professeure Lyne Cloutier du Département des sciences infirmières demande d'ajouter au point « *Affaires nouvelles* » de l'ordre du jour, un point traitant de la problématique de gestion à l'UQTR.

Mme Cloutier propose que cette question soit traitée au point 5 de l'ordre du jour.

L'animateur constatant l'accord de l'Assemblée, propose d'amender le projet d'ordre du jour en conséquence.

La professeure Diane St-Laurent du Département des sciences de l'environnement souhaiterait aussi ajouter un point à « *Affaires nouvelles* » afin d'obtenir plus d'information sur les règles balisant le retour d'un cadre supérieur comme professeur à la fin de son mandat.

**Sur proposition de la professeure Lyne Cloutier du Département des sciences infirmières, dûment appuyée par le professeur Marc Bachand du Département des sciences comptables**, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la 136<sup>e</sup> assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tel qu'amendé.

#### **AG-136-28-03-13-04 Adoption du procès-verbal de la 135<sup>e</sup> assemblée générale**

L'animateur attire l'attention des membres sur le procès-verbal de la 135<sup>e</sup> assemblée générale tenue le 27 septembre 2012 acheminé aux membres pour la réunion.

Il s'informe auprès des membres présents de la conformité du procès-verbal.

**Sur proposition du professeur Michel Volle du Département de psychologie, dûment appuyée par le professeur Aimé Zayed du Département de philosophie et des arts**, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la 135<sup>e</sup> assemblée générale du SPPUQTR tenue le 27 septembre 2012.

#### **AG-136-28-03-13-05 Problématique de gestion à l'UQTR**

L'animateur invite la professeure Lyne Cloutier à présenter le point.

La professeure Cloutier rappelle le cheminement des différents dossiers qui marquent l'actualité uqtérienne au cours des derniers mois. Elle souligne, entre autres, le cheminement de la réorganisation administrative, le départ de plusieurs cadres supérieurs et doyens, les longues discussions de la commission des études sur les procédures d'embauche des cadres supérieurs et des doyens, les nombreuses rumeurs concernant la chaire de recherche de la rectrice et le rapport de la firme comptable sur le diagnostic organisationnel de l'UQTR.

Elle termine en soulignant la déception ressentie par plusieurs professeurs lors de la présentation publique de la présidente du conseil d'administration sur le rapport préliminaire de la firme Raymond Chabot Thornton sur le diagnostic organisationnel.

La professeure Cloutier ajoute que le Syndicat du personnel professionnel de l'UQTR a récemment expédié à la Direction de l'UQTR une lettre demandant une rencontre afin de discuter de la problématique, d'être informé des conclusions du rapport et d'être impliqué dans l'élaboration du plan d'action devant corriger la situation.

La professeure Lyne Cloutier propose que le Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) fasse une démarche similaire auprès de la Direction et en informe les professeurs dans le prochain numéro du *bulletin Le Point d'ancre*.

Le président du Syndicat signale qu'il est intervenu dans plusieurs dossiers mentionnés par la professeure Lyne Cloutier. Le Syndicat a fait de nombreuses représentations, tant à la commission des études, au conseil d'administration, qu'auprès de la rectrice, afin de corriger les procédures d'embauche des cadres supérieurs afin de répondre aux attentes des professeurs. Il en a été de même pour l'accréditation de la chaire de recherche de Mme Ghazzali.

Le président indique qu'il avait déjà mentionné à la professeure Cloutier la possibilité pour le Syndicat d'inviter la rectrice à un conseil syndical élargi afin de permettre aux professeurs de poser des questions sur la problématique de gestion à la direction de l'UQTR.

Après discussion, l'Assemblée adopte la proposition suivante :

- CONSIDÉRANT la problématique actuelle de gestion à la Direction de l'UQTR;
- CONSIDÉRANT les nombreux départs de cadres supérieurs au cours des derniers mois;
- CONSIDÉRANT les difficultés liées à la reconfiguration administrative;
- CONSIDÉRANT le cheminement suivi pour l'accréditation de la chaire de recherche du CRSNG pour les femmes en sciences et en génie au Québec;
- CONSIDÉRANT la présentation publique du rapport préliminaire de la firme Raymond Chabot Thornton sur le diagnostic organisationnel;
- CONSIDÉRANT les répercussions de cette situation sur le travail des professeurs de l'UQTR;

Sur proposition de la professeure Lyne Cloutier du Département des sciences infirmières, dûment appuyée par le professeur Richard Wilson du Département des sciences comptables, il est résolu d'expédier à la Direction de l'UQTR, avec copie conforme aux membres du conseil d'administration, aux membres de la commission des études et à l'ensemble des professeurs, une lettre invitant Mme Nadia Ghazzali, rectrice de l'UQTR, à rencontrer les professeurs afin d'obtenir plus d'information sur la problématique de gestion à la direction, sur les difficultés de la reconfiguration administrative et sur l'accréditation de la chaire de recherche de Mme Ghazzali.

Le professeur Alain Goupil du Département de mathématiques et informatique demande le vote.

Après décompte du vote à main levée, l'animateur signale que 73 professeurs se déclarent favorables à la proposition, un professeur vote contre et six professeurs s'abstiennent.

La proposition est donc adoptée à la majorité des votes exprimés.

**AG-136-28-03-13-06 Rapports annuels des officiers du SPPUQTR**

L'animateur précise que les rapports des officiers du comité exécutif (*RAPPORT ANNUEL 2012-2013*) ont été expédiés aux professeurs avant l'assemblée et publiés dans le bulletin d'information syndical *Le Point d'ancre*, vol. 15 no 6.

Il invite les professeurs à adresser leurs questions aux officiers concernés.

**AG-136-28-03-13-07 Affaires budgétaires**

L'animateur cède la parole au trésorier du Syndicat afin qu'il présente les points concernant le taux de cotisation syndicale et les prévisions des produits et des charges pour l'année 2013-2014.

Concernant le taux de cotisation syndicale, le trésorier rappelle qu'en septembre 2008 le taux de cotisation syndicale avait été fixé à 2,5 % de la rémunération des professeurs afin de renflouer le fonds de défense professionnel (FDP). L'objectif à atteindre pour le FDP avait alors été fixé à 2,5 M\$.

Considérant l'atteinte de cet objectif, le comité exécutif et le conseil syndical proposent aux membres de maintenir quand même le taux de cotisation à 2,5 % pour la prochaine année. Il est toutefois convenu de réviser à la baisse le taux, lors de l'assemblée générale de septembre 2013, si une nouvelle convention collective est signée avant cette date.

Après la présentation du trésorier et après avoir répondu aux questions, les membres adoptent la proposition suivante :

a) Taux de cotisation syndicale pour l'année 2013-2014

- CONSIDÉRANT les résultats financiers prévus au 31 mars 2013;  
CONSIDÉRANT les prévisions de produits et de charges pour l'année 2013-2014;  
CONSIDÉRANT le taux de cotisation syndicale actuel (2,5 %);  
CONSIDÉRANT le déroulement de la négociation pour le renouvellement de la convention collective;  
CONSIDÉRANT les explications du trésorier;  
CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité exécutif;  
CONSIDÉRANT la recommandation favorable du conseil syndical;

Sur proposition du conseil syndical, dûment appuyée par le professeur Adam Skorek du Département de génie électrique et génie informatique, il est résolu de maintenir, pour l'année 2013-2014, la cotisation syndicale à 2,5 % de l'ensemble de la rémunération versée selon la convention collective des professeurs et des professeures.

L'animateur constatant que personne ne demande le vote, la proposition est adoptée à l'unanimité.

b) Prévisions de produits et de charges pour l'année 2013-2014

Le trésorier présente les documents transmis avec l'avis de convocation.

Il attire l'attention des membres sur les rubriques budgétaires indiquant une hausse importante entre les années 2012-2013 et 2013-2014.

Le trésorier rappelle qu'il s'agit d'une proposition de budget reliée à la présente négociation pour le renouvellement de la convention collective. Certains postes budgétaires sont donc plus élevés que les années précédentes.

Après la présentation du trésorier et après avoir répondu aux questions, les membres adoptent la proposition suivante :

- CONSIDÉRANT les résultats financiers prévus au 31 mars 2013;  
CONSIDÉRANT les prévisions de produits et de charges pour l'année 2013-2014;  
CONSIDÉRANT le déroulement de la négociation pour le renouvellement de la convention collective;  
CONSIDÉRANT le rapport du trésorier;  
CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité exécutif;  
CONSIDÉRANT la recommandation favorable du conseil syndical;

Sur proposition du conseil syndical, dûment appuyée par le professeur Michel Volle du Département de psychologie, il est résolu d'adopter les prévisions de produits et de charges du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) pour l'année 2013-2014 telles qu'annexées à la présente résolution.

L'animateur constatant que personne ne demande le vote, la proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **AG-136-28-03-13-08 Élection des officiers au comité exécutif du SPPUQTR**

L'animateur souligne que l'article 60 des statuts du Syndicat prévoit la désignation d'un président d'élections pour l'élection des officiers. Comme il sollicite un renouvellement de mandat à titre de secrétaire, il invite l'Assemblée à désigner le professeur Alain Goupil du Département de mathématiques et informatique à agir à titre de président d'élection pour l'élection des officiers du Syndicat.

L'Assemblée accepte la recommandation à l'unanimité.

Le président d'élection invite l'Assemblée à désigner deux scrutateurs qui devront être présents lors du dépouillement du vote au local 1115 Ringuet le mardi 2 avril 2013 à 12 h.

L'Assemblée désigne les professeures Marie-Josée Plouffe du Département de philosophie et des arts et Linda Badri du Département de mathématiques et informatique comme scrutatrices.

Le président d'élection mentionne que la période de mise en candidature se terminait le vendredi 21 mars à 17 h. Il fait la nomenclature des candidatures reçues :

##### À la présidence :

Le président d'élection souligne que le secrétariat a reçu la candidature du professeur **Pierre Baillargeon** du Département de psychoéducation, appuyée par la professeure Chantal Ploudre.

M. Baillargeon sollicite un mandat de deux ans.

À la vice-présidence aux relations de travail

Le président d'élection souligne que le secrétariat a reçu la candidature du professeur **Alain Chalifour** du Département de mathématiques et informatique, appuyée par le professeur Yvan Leroux.

M. Chalifour sollicite un mandat de deux ans.

À la vice-présidence aux affaires syndicales

Le président d'élection souligne que le secrétariat a reçu la candidature du professeur Yvan Leroux du Département de psychologie, appuyée par le professeur Alain Chalifour.

M. Leroux sollicite un mandat de deux ans.

À la vice-présidence aux affaires universitaires

Le président d'élection souligne que le secrétariat a reçu la candidature du professeur Ismaïl Biskri du Département de mathématiques et informatique, appuyée par le professeur Mhamed Mesfioui.

M. Biskri sollicite un mandat de deux ans.

À la vice-présidence aux services à la collectivité

Le président d'élection souligne que le secrétariat a reçu la candidature de la professeure Lucie Hamelin de la section pratique sage-femme du Département d'anatomie, appuyée par la professeure Josée Lafrance.

Mme Hamelin sollicite un mandat d'une année.

Au secrétariat

Le président d'élection souligne que le secrétariat a reçu la candidature du professeur **Ghyslain Parent** du Département des sciences de l'éducation, appuyée par le professeur Alain Chalifour.

M. Parent sollicite un mandat de deux ans.

Le président d'élection invite à tour de rôle les candidats à s'adresser à l'Assemblée afin d'indiquer les motifs qui les incitent à déposer leur candidature à ces postes.

À la fin de la présentation, le président d'élection rappelle la procédure prévue aux statuts du Syndicat. Il indique qu'il sera possible de voter aujourd'hui après l'assemblée, et cela, jusqu'à 17 h et le mardi 2 avril de 9 h à 12 h, au local 1115 Ringuet. Il mentionne également que le dépouillement des bulletins aura lieu le mardi 2 avril à 12 h.

**AG-136-28-03-13-09 Élection de professeurs substitués au comité de promotion**

L'animateur propose à l'Assemblée que le professeur Alain Goupil du Département de mathématiques et informatique poursuive son travail de président d'élection. L'Assemblée se déclare en accord avec la proposition.

Le président d'élection souligne que la nouvelle lettre d'entente signée avec la Direction de l'UQTR prévoit que la délégation syndicale au comité de promotion se compose de :

- Deux professeurs titulaires de l'UQTR à titre de représentants officiels;
- Deux professeurs titulaires de l'UQTR à titre de substitués;
- D'un professeur titulaire provenant d'une université québécoise.

L'Assemblée doit donc élire les deux professeurs qui agiront à titre de substitut. Le président d'élection mentionne que la période de mise en candidature se terminait le vendredi 21 mars à 17 h. Il fait la nomenclature des candidatures reçues :

a. Secteur de génie et sciences pures

Le président d'élection souligne que le secrétariat a reçu la candidature du professeur François Gauthier du Département de génie industriel, appuyée par le professeur Denis Lagacé.

b. Secteur des sciences humaines et sciences sociales

Le président d'élection souligne que le secrétariat a reçu la candidature du professeur Emmanuel Habimana du Département de psychologie, appuyée par le professeur Pierre Baillargeon.

Le président d'élection informe l'Assemblée du déroulement prévu et, notamment, des modalités relatives à la possibilité de voter aujourd'hui après l'assemblée jusqu'à 17 h et le mardi 2 avril de 9 h à 12 h, au local 1115 Ringuet. Il mentionne également que le dépouillement des bulletins aura lieu le mardi 2 avril à 12 h.

---

**AG-134-29-03-12-10                      Affaires nouvelles**

a) Salaire des cadres supérieurs à la fin de leur mandat.

La professeure Diane Saint-Laurent du Département des sciences de l'environnement s'informe des modalités permettant à un cadre supérieur de conserver son salaire lorsqu'il quitte son poste et redevient professeur.

On signale que le protocole des cadres supérieurs de l'UQ prévoit qu'un cadre supérieur qui a obtenu sa permanence, après quatre ans, peut être affecté à d'autres tâches tout en conservant son salaire de cadre supérieur. Il en est de même pour le cadre supérieur qui redevient professeur.

---

**AG-134-29-03-12-11                      Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de votation**

L'animateur rappelle que le dépouillement des bulletins aura lieu le mardi 2 avril 2013 à 12 h, il propose l'ajournement de l'assemblée jusqu'à ce moment.

---

**AG-134-29-03-12-12                      Résultats des élections**

Le mardi 2 avril à 12 h, les professeures Marie-Josée Plouffe et Linda Badri procèdent au dépouillement des bulletins sous la supervision du professeur Ghyslain Parent, président d'élection.

Le président des élections remet aussi aux scrutatrices les résultats du vote électronique des professeurs dont le lieu de travail se situe à l'extérieur du campus trifluvien tel que le prévoit l'article 158 des statuts.

Les scrutatrices constatent que **101** professeurs ont exercé leur droit de vote. Ils confirment que les résultats sont les suivants :

**Comité exécutif du SPPUQTR**

<b>Pierre Baillargeon</b> , Département de psychoéducation à la présidence	<b>82</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>101</b>
<b>Alain Chalifour</b> , Département de mathématiques et informatique à la vice-présidence aux relations de travail	<b>84</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>101</b>
<b>Yvan Leroux</b> , Département de psychologie à la vice-présidence aux affaires syndicales	<b>84</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>101</b>
<b>Ismail Biskri</b> , Département de mathématiques et informatique à la vice-présidence aux affaires universitaires	<b>76</b>	<b>21</b>	<b>4</b>	<b>101</b>
<b>Lucie Hamelin</b> , Section pratique sage-femme du Département d'anatomie à la vice-présidence aux services à la collectivité	<b>93</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>101</b>
<b>Ghyslain Parent</b> , Département des sciences de l'éducation, au secrétariat	<b>89</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>101</b>
<b>Substituts au comité de promotion</b>				
<b>Emmanuel Habimana</b> , Département de psychologie	<b>85</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>99</b>
<b>François Gauthier</b> , Département de génie industriel	<b>91</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>100</b>

**AG-134-29-03-12-13 Levée de l'assemblée**

L'assemblée est formellement levée après le dépouillement des bulletins le mardi 2 avril 2012 à 12 h 30.

Le président

Le secrétaire

*Original signé*

*Original signé*

\_\_\_\_\_  
Pierre Baillargeon

\_\_\_\_\_  
Ghyslain Parent